

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 novembre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° II-1593

présenté par

M. Jerretie, rapporteur spécial au nom de la commission des finances et M. Cazeneuve

ARTICLE 60

Mission « Relations avec les collectivités territoriales »

À l'alinéa 27, substituer aux mots :

« version en vigueur au 1^{er} janvier »

les mots :

« rédaction résultant de la loi n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 de finances pour »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.